

7.1 Leçons tirées d'une analyse des recommandations des commissions mondiales

Une analyse thématique des recommandations de 48 commissions mondiales ayant publié des rapports depuis le 1er janvier 2016 a permis de :

- comprendre l'écart entre où nous en sommes et où nous devons être dans l'utilisation des données probantes pour relever les défis sociétaux, au moins du point de vue des membres de haut niveau des commissions mondiales
- améliorer le cadrage des recommandations de la Commission sur les données probantes et identifier de nouvelles idées qui aideraient à combler l'écart observé
- identifier les recommandations de la Commission sur les données probantes qui sont alignées avec les recommandations d'autres commissions mondiales.

Ici, nous résumons les principales conclusions dans une infographie, puis nous les expliquons dans le texte ci-dessous et dans la [section 7.3](#).



1 460 recommandations ont été formulées, dont beaucoup concernaient les « leviers » nécessaires pour entraîner des changements

- Ces leviers comprennent un cadre stratégique approuvé par un sommet mondial et un programme d'action connexe, des mesures volontaires telles que des lignes directrices, des approches de suivi et d'amélioration, des mécanismes de planification et de financement, une assistance technique et financière, de nouveaux points de contact au sein des institutions existantes, ou encore des traités contraignants sur le plan légal



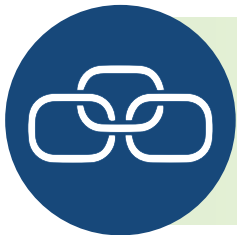
242 recommandations concernaient l'offre de données probantes (*chapitre 4*)

- La plupart de ces recommandations appelaient à accroître la collecte et le partage de données, qui constituent un fondement de (sans être la même chose que) l'analyse de données en tant que forme de données probantes
- Lorsque d'autres formes de données probantes étaient abordées, les recommandations avaient tendance à appeler à l'augmentation du partage de nouvelles données probantes, telles que de nouvelles évaluations, mais pas à l'amélioration du rapport signal/bruit dans le partage de telles données probantes, par une meilleure utilisation des données probantes existantes, ou en combinant plusieurs formes de données probantes



94 recommandations décrivaient le contexte dans lequel les responsables gouvernementaux, les leaders d'organisations, les professionnels et les citoyens prennent des décisions (*chapitre 3*)

- Ces recommandations n'abordaient que rarement la manière dont ces décideurs peuvent ou doivent utiliser les données probantes pour relever les défis sociétaux



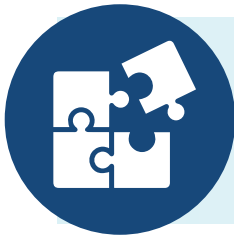
50 recommandations portaient sur les intermédiaires de données probantes (*chapitre 5*)

- Ces recommandations appelaient souvent le système des Nations Unies à mieux exploiter son rôle normatif (par exemple, via des lignes directrices) et son rôle consultatif (par exemple, en offrant de l'assistance technique à ses États membres)
- Les données probantes ont rarement été identifiées comme étant fondamentales pour remplir ces rôles



28 recommandations concernant les biens publics mondiaux et la distribution des capacités (*chapitre 6*)

- Certaines commissions mondiales ont appelé à un renforcement du rôle joué par la Banque mondiale dans le soutien des biens publics mondiaux
- Il n'y avait presque aucune mention de biens publics liés aux données probantes ou d'une distribution appropriée du travail entre les niveaux (par exemple, dans le système des Nations Unies) où la capacité d'utilisation des données probantes est nécessaire



10 recommandations ont porté sur la façon dont nous comprenons la nature des défis sociétaux et les approches pour les relever (chapitre 2)

- Les quelques recommandations portaient sur des moyens de définir un défi sociétal afin qu'il soit plus susceptible de générer des actions, et sur des moyens de relever les défis sociétaux afin que les actions soient plus susceptibles de générer des résultats

Entre janvier 2016 et septembre 2021, 48 commissions mondiales ont publié 70 rapports (dont l'un était un rapport intérimaire) et formulé 1 460 recommandations, pour une moyenne de 30 recommandations par commission et 21 recommandations par rapport. La liste complète des rapports est fournie en **annexe 8.1**.

Les recommandations de ces commissions mondiales qui s'alignaient sur l'objectif du rapport de la Commission sur les données probantes portaient le plus souvent sur l'offre de données probantes (c'est-à-dire que 242 recommandations portaient sur le chapitre 4). La plupart de ces recommandations appelaient à accroître la collecte et le partage de données, qui constituent le fondement de l'analyse des données en tant que forme de données probantes, mais ces recommandations :

- ont accordé peu d'attention au problème de la parcimonie dans ce qui est colligé, de la qualité des données et de l'analyse des données, et de la capacité de partager ces données en temps opportun
- semblent supposer qu'une solide analyse des données sera entreprise puis présentée de manière à éclairer la prise de décision et à soutenir l'imputabilité, notamment en étant attentif aux considérations d'équité
- n'ont pas clarifié les types de questions auxquelles l'analyse de données peut répondre ou clarifié les formes de données probantes qui peuvent répondre aux autres types de questions nécessaires pour prendre des décisions.

Lorsque d'autres formes de données probantes étaient abordées, les recommandations avaient tendance à appeler à l'augmentation du partage de nouvelles données probantes, telles que de nouvelles évaluations, et non à une amélioration du rapport signal/bruit dans le partage de telles données probantes, par une meilleure utilisation des données probantes existantes ou en combinant plusieurs formes de données probantes. Certaines commissions mondiales ont demandé des évaluations, dont cinq qui appelaient explicitement à évaluer ce qui fonctionne et quelques-unes qui appelaient à évaluer les impacts dans plusieurs domaines (par exemple, la santé, les impacts économiques et environnementaux) et sur différents horizons temporels. Peu de commissions mondiales ont appelé à des recherches sur le comportement/la mise en œuvre, bien qu'elles aient parfois appelé à des campagnes et à d'autres stratégies pour changer les comportements qui pourraient bénéficier de telles recherches. Encore moins de commissions mondiales ont demandé d'autres formes de données probantes, telles que la modélisation, des informations qualitatives, des synthèses de données probantes et des lignes directrices, pour relever les défis sociétaux sur lesquels elles se sont penchées.

Le deuxième groupe de recommandations le plus fréquent des commissions mondiales décrivait le contexte dans lequel les représentants des gouvernements, les leaders organisationnels, les professionnels et les citoyens prennent des décisions (94 recommandations concernaient le chapitre 3). Il est rare qu'une de ces recommandations aborde la manière dont ces décideurs peuvent ou doivent utiliser les données probantes pour relever les défis sociétaux. La plus grande partie de ces 94 recommandations appelaient les décideurs gouvernementaux à utiliser des instruments de politiques spécifiques ou des structures et processus spécifiques pour relever un défi sociétal. Une plus petite proportion a appelé les leaders d'organisations - en particulier les chefs d'entreprises - à utiliser des approches spécifiques pour relever un défi sociétal, les professionnels à relever de tels défis indépendamment de leur rôle au sein des gouvernements et des organisations, et les citoyens à jouer un rôle plus actif dans la résolution des défis sociétaux.

Le troisième groupe le plus fréquent de recommandations des commissions mondiales concernait les intermédiaires de données probantes (50 recommandations concernaient le chapitre 5). Ces recommandations appelaient souvent le système des Nations Unies à mieux exploiter son rôle normatif (par exemple, via des lignes directrices) et son rôle consultatif (par exemple, en offrant une assistance technique à ses États membres), et pour le système des Nations Unies et d'autres « intermédiaires » d'utiliser différentes stratégies pour aider les décideurs gouvernementaux et autres décideurs à relever les défis sociétaux. Ces recommandations n'abordaient que rarement la manière dont ces décideurs peuvent ou doivent utiliser les données probantes pour relever les défis sociétaux.

Les biens publics mondiaux et la distribution des capacités étaient encore moins fréquemment au centre des recommandations des commissions mondiales (28 recommandations concernaient le chapitre 6). Certaines commissions mondiales ont appelé au renforcement du rôle joué par la Banque mondiale dans le soutien aux biens publics mondiaux et ont appelé à soutenir des biens publics mondiaux comme Internet. Cependant, il n’y avait presque aucune mention de biens publics liés aux données probantes ou d’une division appropriée du travail entre les niveaux où la capacité d’utilisation des données probantes est nécessaire (par exemple, ce que le système des Nations Unies, ses bureaux régionaux et ses bureaux dans chaque pays peuvent chacun faire de mieux).

Les recommandations des commissions mondiales ont moins souvent porté sur l’amélioration de notre compréhension de la nature des défis sociétaux et des approches pour les relever (10 recommandations concernaient le chapitre 2). Les quelques recommandations portaient sur des manières de définir un défi sociétal afin qu’il soit plus susceptible de générer des actions, et sur des moyens de relever les défis sociétaux afin que les actions soient plus susceptibles de générer des impacts. Ils ont également mentionné que l’analyse prospective et les innovations sont des domaines qui peuvent enrichir les données probantes pour relever les défis sociétaux.

Les conclusions plus détaillées de notre analyse thématique des recommandations des commissions mondiales sont présentées en annexe à la fin de ce chapitre (**section 7.3**). Les conclusions commencent par les leviers nécessaires pour susciter le changement - une gamme de mesures et de mécanismes qui pourraient être pris en compte dans la rédaction de recommandations telles que celles de la Commission sur les données probantes. Seuls certains de ces leviers ont fait l’objet de synthèses de données probantes concernant leur efficacité. Les autres conclusions sont organisées selon le thème de chaque chapitre de ce rapport.

Voici quelques observations supplémentaires de notre analyse des rapports des commissions mondiales :

- un rapport a utilisé un langage qui pourrait être facilement adapté (comme nous l’avons fait dans nos recommandations) comme prochaine étape nécessaire pour soutenir l’utilisation des données probantes : le Secrétaire général des Nations Unies devrait définir des attentes claires pour toutes les parties du système des Nations Unies sur l’utilisation des données probantes, exiger des agences et entités des Nations Unies concernées qu’elles décrivent des plans institutionnels sur la manière dont elles renforceront leurs capacités internes et intensifieront leur engagement en matière d’utilisation des données probantes, et s’efforceront d’améliorer l’accès des États membres à un soutien technique qui soit à la fois fondé sur des données probantes et qui renforce leur système de soutien aux données probantes (Groupe de haut niveau du Secrétaire général de l’ONU chargé de la question des déplacements internes)
- un autre rapport a utilisé un langage qui pourrait être facilement adapté (comme nous l’avons fait) comme mise en garde dans l’utilisation des données probantes : les bailleurs de fonds devraient aligner leur soutien sur les stratégies nationales pour leur système de soutien aux données probantes, et éviter de financer une multitude de projets à petite échelle ou verticaux (Lancet Commission on high-quality health systems in the Sustainable Development Goals era)
- un rapport a utilisé le terme « evidence » pour signifier des preuves judiciaires, et non des données probantes de recherche (High Level Panel of Legal Experts on Media Freedom)
- un rapport a abordé l’équité en insistant sur l’importance de prendre en compte les relations et hiérarchies transversales (intersectionnelles) (Groupe d’experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition)
- un rapport a appelé à tirer parti des connaissances autochtones et locales dans l’élaboration de stratégies communautaires (High-Level Panel on International Financial Accountability, Transparency and Integrity for Achieving the 2030 Agenda)
- un rapport spécifique à la pandémie de COVID-19 a été une occasion manquée d’appeler à l’intégration des nombreuses formes de données probantes, ainsi que des systèmes de soutien aux données probantes, dans tous les aspects de la nouvelle architecture mondiale proposée pour la préparation et la réponse aux pandémies (Independent Panel for Pandemic Preparedness and Response)
- de nombreux rapports incluaient des recommandations qui invoquent des couleurs associées à leur domaine d’intérêt (par exemple, les obligations vertes pour l’environnement, les fonds bleus pour l’eau et une liste rouge pour les espèces menacées) ou pour signaler les actions souhaitées (par exemple, arrêter de faire des choses sur une liste rouge)
- certains rapports ont utilisé des formats pour leurs recommandations qui ont été utiles pour la rédaction des recommandations de la Commission sur les données probantes (Groupe de haut niveau du Secrétaire général de l’ONU chargé de la question des déplacements internes; Lancet Commission on high-quality health systems in the Sustainable Development Goals era).